

# Prix Raymond-Gagnon

## (Bénévole de l'année)



Décédé en mai 2005, Raymond Gagnon fut président de l'AMECQ de 1990 à 1994, trésorier de 1994 à 1998, puis à nouveau président de 1998 à 2000. Il a œuvré pendant 10 années consécutives au conseil d'administration. Sa contribution personnelle à l'Association fut énorme. Afin d'honorer sa mémoire, l'AMECQ décerne un prix annuel reconnaissant l'implication d'un bénévole s'étant particulièrement illustré au sein d'un journal communautaire au cours de la dernière année.

## Critères pour soumettre une candidature

- Expliquer, en plus ou moins 250 mots (en caractère Times New Roman 12 pts), ce que le candidat a réalisé au cours de l'année au journal et pour quelles raisons il devrait être choisi pour remporter le prix du bénévole de l'année ;
- Joindre une photo du ou de la bénévole ;
- La personne mise en candidature ne doit pas avoir reçu de rémunération pour ses services ;
- Un jury composé de membres du conseil d'administration de l'AMECQ évaluera les candidatures.

## Critères d'évaluation

- 1. L'impact sur le journal** - Le type des services rendus et des tâches effectuées ou leur utilité pour le journal.
- 2. La détermination** - L'accomplissement de l'action bénévole du candidat malgré les contraintes et les obstacles rencontrés.
- 3. La capacité de mobilisation** - Le candidat a agi activement pour mobiliser les ressources humaines, matérielles et financières afin de réaliser un projet ou la mission du journal.
- 4. L'engagement personnel** - Cet élément correspond aux nombres d'heures consacrées bénévolement et de façon constante à la production du journal au cours de la dernière année.
- 5. Le respect des valeurs communautaires** - Le candidat a fait preuve de valeurs humaines basées sur l'entraide et le respect des autres.

Formulaire d'inscription



# Prix Raymond-Gagnon 2017

Nom du journal : \_\_\_\_\_

Nom du candidat : \_\_\_\_\_

Expliquez en 250 mots maximum (en caractère Times New Roman 12 pts) ce que le (la) candidat(e) a réalisé au cours de l'année au journal.